



Impressum éditeur et rédaction  
AVIVO Lausanne  
Place Chauderon 3  
1003 Lausanne  
Tél : 021 312 06 54  
Email : [bureau@avivolausanne.ch](mailto:bureau@avivolausanne.ch)

Bulletin d'information destiné aux membres, paraît 12 fois par an

**Bulletin N°438**

**Juin-Juillet 2025**

## **L'été sera chaud !**

Le dérèglement climatique nous constraint à nous adapter à des températures de plus en plus élevées ainsi qu'à des orages de plus en plus violents. Notre vocabulaire s'est malheureusement enrichi de nouveaux mots comme « laves torrentielles » ou « orages supercellulaires » ; ces mots sont devenus une réalité terrible en particulier pour les habitantes et les habitants du village Valaisan de Blatten, le 28 mai 2025 ou ceux de la Chaux-de-Fonds, le 24 juillet 2023.

A notre petite échelle, nous essayons de contribuer au mieux-être de nos membres en mettant en évidence les conseils de la Ville de Lausanne pour affronter les grandes chaleurs (cf. page 8 du Petit Bulletin).

L'été sera chaud également sur le plan politique avec la récolte de signatures en faveur de l'initiative de l'ASLOCA :

**« Oui à la protection contre les loyers abusifs (Initiative sur les loyers) »**

L'AVIVO a décidé de soutenir cette initiative car elle considère, elle aussi, que les locataires ont besoin de règles claires et d'un contrôle efficace pour lutter contre les loyers abusifs.

Vous trouverez des renseignements précis sur la récolte de signatures à la page 12 du Petit Bulletin.

Enfin, l'été sera chaud au sens de la convivialité qui est toujours présente dans nos activités de loisirs que vous découvrirez au fil de votre lecture.

Votre présidente, Anne-Catherine Lyon

# COMMUNICATION IMPORTANTE INTERPHONE

Nous voulons vous prévenir qu'un interphone a été installé dans l'entrée du bâtiment.

Afin d'accéder à l'ascenseur, voici le mode d'emploi :



## MODE D'EMPLOI POUR VISITEUR

1. APPUYER SUR LA FLECHE DU BAS
2. LE NOM DE VOTRE CORRESPONDANT S'AFFICHE
3. APPUYER SUR LA CLOCHE
4. ATTENDEZ QU'IL REPONDE

## HORAIRES D'ÉTÉ DÈS LE 1<sup>ER</sup> JUILLET HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU 2025

Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi

De 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

Vendredi: Fermé toute la journée

### HORAIRE APPELS TELEPHONIQUES

De 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

Tous les jours sauf le mardi après-midi et le vendredi toute la journée

### ATTENTION FERMETURES EXCEPTIONNELLES DU BUREAU:

Jeudi 26 juin 2025 AG AVIVO Vaud

Lundi 30 juin 2025 Fête des bénévoles

Jeudi 24 juillet 2025 – Broche

Vendredi 1<sup>er</sup> août 2025 Férié

**VISITE D'USINE REITZEL - AIGLE  
DECOUVREZ, GOÛTER, CROQUEZ,  
APPRECIEZ  
MARDI 15 JUILLET 2025  
13h30**



Découvrez les secrets de fabrication des cornichons, petits oignons, moutardes et autres délicieux produits MADE IN AIGLE dans l'unique conserverie du pays.

L'AVIVO vous propose de partir à la découverte des processus de fabrication des vinaigres servant à la mise en conserve mais aussi à la préparation des sauces et moutardes.

Vous y découvrirez également le lieu de fabrication des fameux bocaux de pickles Reitzel.

La fin de ce parcours qu'on peut qualifier de didactique se terminera par une dégustation des produits Reitzel.

**Nous vous rendons attentifs aux mesures d'hygiène et sécurité concernant cette visite :**

- Le port de bijoux (piercing montre et autre objet qui pourrait se perdre) est strictement interdit au sein de l'entreprise. (Un local est à disposition pour entreposer vos effets personnels).
- **Le port du pantalon et chaussures fermées sont obligatoires pour les hommes et les femmes.**
- Avant la visite des blouses et charlottes vous seront fournies.
- Il est interdit de fumer ou de vapoter en dehors des espaces prévus.
- Les ongles doivent être naturels, courts et non vernis ou port de gants fournis.

**D'autres consignes de sécurité vous seront communiquées avant la visite.**

**Durée de la visite : 1h30 (env.)**

**Prix : 15.- par personne (sans le trajet)**

**Inscription et paiement au secrétariat**



**RDV devant la halle de la gare CFF Lausanne à 12h15**

Pour cette excursion nous utiliserons les transports publics.

**Les transports sont à la charge du participant.**

Heure du départ du train (Lausanne-Aigle) : 12h34 (arrivée à Aigle : 13h16)

Aigle : Marche de 10 minutes pour se rendre à l'usine.

**Le nombre de places est limité / Délai d'inscription jeudi 10 juillet 2025**

**Accompagnant : Willy Juvet**

**BROCHE**  
**JEUDI 24 JUILLET 2024 DE 11H30 à 16H00**

AVIVO Lausanne avec l'aide si précieuse d'AVIVO Pétanque vous propose une broche qui se déroulera au **terrain de la pétanque**.  
**Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux !**

**MENU :**

Apéro : 1dl de vin

\*\*\*

Salades diverses

\*\*\*

Rôti de porc à la broche

\*\*\*

Dessert

\*\*\*

Café



**Animation musicale par Gianni Maselli**

**Prix : 20.- Frs.**



Rendez-vous au terrain de la pétanque  
Adresse :  
Chemin des Pêcheurs 1 / 1007 Lausanne

Métro M1 (direction Ouchy-Olympique)  
arrêt : Ouchy-Olympique

Bus N°2 : (direction Lausanne, Maladière Lac) arrêt : Ouchy-Olympique

**Paiement et inscription au bureau.**

Pour des raisons d'organisation, nous n'acceptons pas les inscriptions par téléphone.

**Le nombre de places est limité**

**Délai d'inscription : Jeudi 17 juillet 2025**

**Attention : Pensez à prendre vos couverts !!!**



**SORTIE AU RESTAURANT  
LE SKIPPER  
MARDI 12 AOÛT 2025 à 11h45**

L'AVIVO Lausanne propose de partager en toute convivialité un repas de midi au **restaurant LE SKIPPER**.

Vous y découvrirez un restaurant à l'ambiance chaleureuse avec une cuisine gourmande et généreuse. De plus, en cas de beau temps, ce café restaurant dispose d'une terrasse ombragée avec une belle vue sur le lac Léman.



**MENU 1 :**

Filet de perche meunières et petits légumes avec frites

**Prix : 38.-**

**MENU 2 :**

Entrecôte de bœuf sur ardoise accompagné de frites avec légumes et sauces

**Prix : 38.-**

**MENU 3 (végétarien) :**

Pizza végétarienne où

Pizza 4 fromages

**Prix : 38.-**

**Les cafés sont compris dans les menus**

**Tous les menus comportent une entrée et un dessert :**

Une salade de crudité et sorbet au choix

Les boissons ne sont pas comprises dans les menus. Le paiement se fait uniquement au restaurant. **Veuillez noter que le nombre de places est limité.**

**Adresse du restaurant :** LE SKIPPER / Rue du Centre 43 1025 Saint-Sulpice

**TSOL= M1** (direction Renens,gare) / Arrêt : UNIL-Sorge

**Bus N°31** (direction Venoge Sud) / Arrêt : Saint-Sulpice (VD), Centre

**ATTENTION INSCRIPTION :** Afin de respecter l'organisation du restaurateur et de l'accompagnant **nous vous demandons de vous inscrire directement et exclusivement au secrétariat 021 312 06 54.**

**Délai d'inscription : Jeudi 7 août 2025**

**Accompagnant : Willy Juvet**

# DERNIER THE DANSANT AVANT PAUSE ESTIVALE

Vendredi 20 juin 2025 avec Peter Molnar

De 14h00 à 17h00  
Maison du Peuple  
Salle Jean-Villard Gilles  
Place Chauderon 5  
1003 Lausanne

**PRIX : 10.- CHF**



**ATTENTION : la première consommation n'est pas incluse.** En revanche, vous bénéficiez d'un petit en-cas gratuit !

.....

## GYMNASTIQUE

La gymnastique est plus que nécessaire pour garder la forme et dans la même foulée passer un moment de convivialité.



**ATTENTION : La gymnastique a lieu tous les mardis au MIKAMI Judo Club Lausanne de 14h30 à 15h30.**

**Adresse :**  
**Avenue des Bergières 24 – 1004 Lausanne**

**Condition de participation :** Vous n'avez pas besoin de vous inscrire. Vous pouvez vous y rendre directement.

En revanche, si vous n'avez jamais participé à cette activité, nous vous prions de vous annoncer auprès du professeur lors de votre première séance.

**Nous espérons vous voir nombreux et nombreuses !**

**Moniteur: Marcel Turrian**



## PETANQUE

Lundi, mercredi, vendredi du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2024

Lieu : Ch. des Pêcheurs 1 / 1007 Lausanne

La pétanque poursuit son activité grâce au dynamisme de ses participants et participantes. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser auprès du président de la pétanque : Monsieur Braillard Pierre- André (079) 367.19.88

### Prix (cotisation annuelle):

**30.- pour une personne seule**

**50.- pour un couple**

Vous pouvez payer la cotisation auprès du président de la pétanque.

Précision : Pour être membre de la pétanque, il faut être membre de l'AVIVO Lausanne.



## PAUSE ESTIVALE DE CERTAINES ACTIVITES

### CYBER-INFORMATIQUE :

Dernière séance : mardi 24 juin 2025

Reprise : Mardi 26 août 2025

### JEUX DE CARTES :

Dernière séance : Mardi 24 juin 2025

Reprise : Mardi 16 septembre 2025

### THE DANSANT :

Le thé dansant reprendra dans le courant du mois de septembre. Vous serez informés de la date précise dans notre prochain Petit Bulletin.

# CARTE DES ESPACES FRAIS VILLE DE LAUSANNE

**Une carte pour trouver un brin de fraîcheur en ville !**

L'été approchant, la Ville de Lausanne publie la 3<sup>e</sup> édition de la carte des espaces frais. Elle recense quelques 150 lieux accessibles à Lausanne pour bénéficier de températures ressenties plus fraîches en cas de fortes chaleurs ou de canicules. L'outil a été mis à jour avec notamment de nouveaux lieux de fraîcheur créés. En 2025, à nouveau, la population est invitée à partager ses bons plans sur la version participative de la carte.

Vous trouverez des brochures à disposition dans nos locaux ou au bureau du climat et durabilité.

Adresse :

Rue du Port-Franc 18 - 3<sup>ème</sup> étage - 1001 Lausanne

Adresse Web : [www.lausanne.ch/espaces-frais](http://www.lausanne.ch/espaces-frais)

En cas de forte chaleur, restez dans un lieu frais et pensez à vous hydrater. Si vous souhaitez recevoir des visites dans le cadre du Plan canicule,appelez le numéro gratuit 0800 808 808



## **Lancement campagne intercantonale d'information sur la prise en charge des victimes d'agression sexuelle**

Nous vous informons du lancement d'une campagne intercantonale visant à mieux faire connaître les prises en charge pour les victimes d'agression sexuelle dans les urgences des hôpitaux d'intérêt public des cantons de Vaud, Genève et Valais. Les urgences hospitalières reçoivent les victimes 24h/24 et 7j/7 avec une équipe spécialisée composée d'un médecin spécialiste et d'un médecin légiste qui offrent écoute, accompagnement et soins, en toute confidentialité.

La prise en charge comprend aussi un constat médico-légal et une préservation des preuves en cas d'une éventuelle procédure judiciaire si la victime souhaite déposer plainte.

Elle fait suite à une étude sur les constats d'agressions sexuelles menée par les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) entre 2018 et 2021. Partant des résultats de cette étude, cette campagne informe – toute personne, indépendamment de son sexe, son identité de genre et son orientation sexuelle – des situations et des lieux dans lesquels surviennent la majorité des agressions sexuelles.

Déclinée en plusieurs supports de communication (films, visuels pour les réseaux sociaux, flyers et affiches), la campagne renvoie vers le nouveau site [agression-sexuelle-urgences.ch](http://agression-sexuelle-urgences.ch). Disponible en français, allemand, anglais, espagnol, portugais, albanais, ukrainien, arabe et tigrinya, il permet à toute personne de trouver, dans les trois cantons, l'hôpital ou le service d'urgences où se rendre à la suite d'une agression sexuelle.

**Information du Grand Conseil Vaudois**  
**Par Céline Misiego députée et membre du Comité AVIVO Lausanne**

### **Le chiffre du mois**

740 millions de francs de baisses fiscales ont été accordés aux personnes physiques depuis 2012.

*De quoi mettre en perspective le mythe comme quoi le Canton de Vaud est « un enfer fiscal » et combattre la future dangereuse baisse d'impôts soumise en votation populaire.*

### **Les gros sujets du mois**

Ce mois nous avons beaucoup débattu sur des changements constitutionnels touchant aux droits de vote :

- Introduire le droit de vote et d'éligibilité des vaudois.es de l'étranger pour l'élection du Conseil des Etats
- Réduire, de 10 ans à 5 ans de résidence en Suisse, l'attente des personnes étrangères pour obtenir le droit de vote communal
- Elargir au niveau cantonal le droit de vote des personnes étrangères (actuellement seulement au niveau communal)
- Rétablir les droits politiques aux personnes faisant l'objet d'une curatelle de portée générale

### **La prétendue injustice du mois**

Selon un député, il est injuste qu'une personne étrangère puisse voter alors qu'elle ne fait pas l'armée.

*Le Grand Conseil a soutenu les 3 premiers objets mais a refusé le dernier. Quoi qu'il en soit c'est vous qui aurez le dernier mot puisque ces 4 sujets seront soumis en votation populaire.*

### **Le marathon du mois**

Ce mois nous avons passé beaucoup de temps à débattre de l'initiative pour le sport. Cette initiative populaire souhaite allouer 1% du budget cantonal annuel pour le sport, soit 120 millions. Le CE propose allouer contre-projet à 70 millions.

### **Notre tentative du mois**

Initiative pour le sport, nous avons tenté de réorienter une grosse partie de la somme prévue pour les manifestations sportives internationales vers les manifestations locales.

*Le contre-projet ayant été jugé satisfaisant par le comité d'initiative, ce dernier a retiré son initiative populaire. C'est donc bien le contre-projet du Conseil d'Etat qui sera appliqué.*

## **La victoire du mois**

Le Grand Conseil accepte la proposition de soutien cantonal aux initiatives fédérales « Procréation médicalement assistée pour les femmes célibataires » qui permettra l'accès à la PMA aux femmes célibataires en Suisse.

## **Le réac du mois**

Le député qui refuse de soutenir la PMA pour les femmes célibataires « pour ne pas participer à la déconstruction de la famille ».

*Enfin une avancée ! On dirait que la Suisse entre doucement dans le XXI<sup>e</sup> siècle, à dos de mule mais avec panache. Quand au réac du mois qui a peur de la déconstruction, il devrait surtout craindre que ses arguments tiennent moins qu'un château de cartes dans une crèche.*

## **La question du mois**

Suite au résultat des comptes du Canton de Vaud, le Conseil d'Etat prévoit-il de s'attaquer aux salaires du personnel de l'administration cantonale ?

Réponse du CE : « Le Conseil d'Etat évitera, dans la mesure du possible, de cibler spécifiquement les salaires. »

*La situation des comptes déficitaires de l'Etat, couplé aux attaques incessantes d'une partie de l'hémicycle contre le personnel de l'administration cantonale, est très inquiétante et nous a poussé à poser la question ci-dessous, dont la réponse nous rassure à moitié.*

## **Le rapport du mois**

Celui de la commission de gestion, qui a pour mission d'examiner la gestion actuelle et passée du Conseil d'Etat et du Secrétariat général du Grand Conseil, ainsi que l'efficacité et l'efficience de l'Administration cantonale. Elle édite un rapport annuel que vous trouverez sur le site de l'Etat de Vaud.

*Sachez également que vous pouvez écrire à la commission de gestion si vous avez des informations susceptibles de mener à une investigation.*

## **Le soulagement du mois**

Le GC refuse la demande de moratoire sur la création de zones 30km/h.

## **La redite du mois**

Encore un dépôt pour tuer plus de loups, qui a été accepté par le GC.

## **L'info du mois**

Le loup n'est la cause que de 6% des décès de veaux, bovins et moutons pendant l'estivage 2024 sur territoire vaudois

## **L'Esope du mois**

Selon un député, il y aura bientôt une attaque de loup sur l'humain.

*Le loup fait partie des sujets les plus déposés au Grand Conseil, faisant faussement croire qu'il est le plus gros problème du Canton. Mais quand nous voyons que le loup n'est la cause que de 6% des décès, nous nous interrogeons sur la véritable cause de cette obsession pour le loup.*

**J.A.B. 1003 Lausanne**

**Poste CH SA**

---

## **INITIATIVE ASLOCA**

Dès le 3 juin 2025, l'ASLOCA, avec l'aide d'associations partenaires dont **AVIVO Suisse** représentée par sa co-présidente Béatrice Métraux a entamé une récolte de signatures concernant l'initiative populaire :

**« Oui à la protection contre les loyers abusifs »**  
**(Initiative sur les loyers)**

Plus de 26 000 personnes se sont déjà annoncées avant le lancement pour participer à la récolte. Cela montre à quel point l'indignation face aux loyers abusifs et au pouvoir des groupes immobiliers est forte. La revendication pour des loyers justes mobilise largement la population.

### **Mettre fin aux rendements indécents**

Aujourd'hui, les locataires doivent contester eux-mêmes les loyers trop élevés. Dans les faits, beaucoup ne savent pas comment procéder ou craignent un congé-représailles s'ils se défendent. L'initiative veille à ce que des contrôles réguliers et automatiques soient effectués pour vérifier si les loyers sont conformes à la loi. « Faire confiance au prétendu « marché » qui se régulera de lui-même revient soit à faire preuve de naïveté, soit à livrer délibérément les locataires à des loyers abusifs. Nous avons besoin de règles claires et d'un contrôle efficace pour que le logement ne reste pas le jouet des spéculateurs », précise Michael Töngi, vice-président de l'ASLOCA Suisse et conseiller national.

**La récolte de signatures a commencé.** L'ASLOCA organise une journée nationale de récolte le 21 juin 2025. Des actions de récolte de signatures auront lieu dans toute la Suisse. Pour plus d'informations et pour télécharger le texte de l'initiative allez sur l'adresse : [www.initiative-loyers.ch](http://www.initiative-loyers.ch).

**Des feuilles de signatures sont également à votre disposition dans les locaux d'AVIVO Lausanne – Place Chauderon 3 – 5<sup>ème</sup> étage**